# Plan de versement –
# *Swiss Life Premium PayoutPlan*

SwissLife

*Vous souhaitez percevoir des versements réguliers à partir de votre fortune afin de réaliser vos objectifs et de concrétiser vos souhaits? Vous tenez à ce que votre capital soit disponible à tout moment si vous prévoyez un achat important? Vous souhaitez en outre une gestion professionnelle du capital afin d'optimiser vos opportunités de rendement? Swiss Life Premium PayoutPlan vous permet tout cela.*

## *Un problème, une solution*

Vous souhaitez investir votre argent à long terme et profiter des opportunités de rendement du marché des capitaux? Tout en effectuant des retraits réguliers? Alors Swiss Life Premium PayoutPlan est la solution qu'il vous faut.

## *Fonctionnement*

Vous investissez un montant unique dans Swiss Life Premium PayoutPlan. Ce montant est investi dans deux placements, l'un orienté sur la sécurité et l'autre, sur le rendement. Il est ensuite versé selon votre choix. C'est vous qui définissez le montant, la périodicité et la durée du versement.

- ***Placement orienté sur la sécurité:*** ce placement est largement diversifié et axé sur la stabilité avec priorité à de faibles fluctuations. Les versements réguliers sont effectués à partir du placement orienté sur la sécurité.

- ***Placement orienté sur le rendement:*** ce placement a une orientation mondiale et se compose de plusieurs fonds en actions de divers prestataires. Son horizon de placement est long et doit permettre de réaliser un rendement supplémentaire.

Selon votre profil de risque, les stratégies de placement Balanced et Growth s'offrent à vous. La répartition en pourcentage entre le placement orienté sur la sécurité et le placement orienté sur le rendement dépend de la stratégie que vous choisissez.

**Réallocations automatiques**
Des réallocations automatiques ont lieu entre les deux véhicules de placement.

Les versements sont effectués à partir du placement orienté sur la sécurité, car celui-ci est soumis à de moindres fluctuations et est censé financer les versements. La part de ce placement diminue donc avec le temps.

Dès que cette part passe en-dessous d'un pourcentage défini (valeur seuil), la composition du portefeuille de fonds est rétablie de façon à revenir à la répartition initiale. Une réallocation automatique intervient à cet effet depuis le placement orienté sur le rendement vers le placement orienté sur la sécurité. Cette opération permet de disposer à nouveau d'argent pour les prochains versements. Avec les capitaux restants, vous continuez de participer directement au marché des capitaux et disposez d'intéressantes opportunités de rendement.

Dès qu'il apparaît que la valeur totale du portefeuille de fonds suffira pour des versements pendant deux ans au maximum, elle fait l'objet d'une réallocation vers le placement orienté sur la sécurité. Cela permet de réduire encore les fluctuations de valeur vers la fin de la durée et d'augmenter la stabilité du placement.

**Répartition initiale des placements dans la stratégie de placement Balanced**

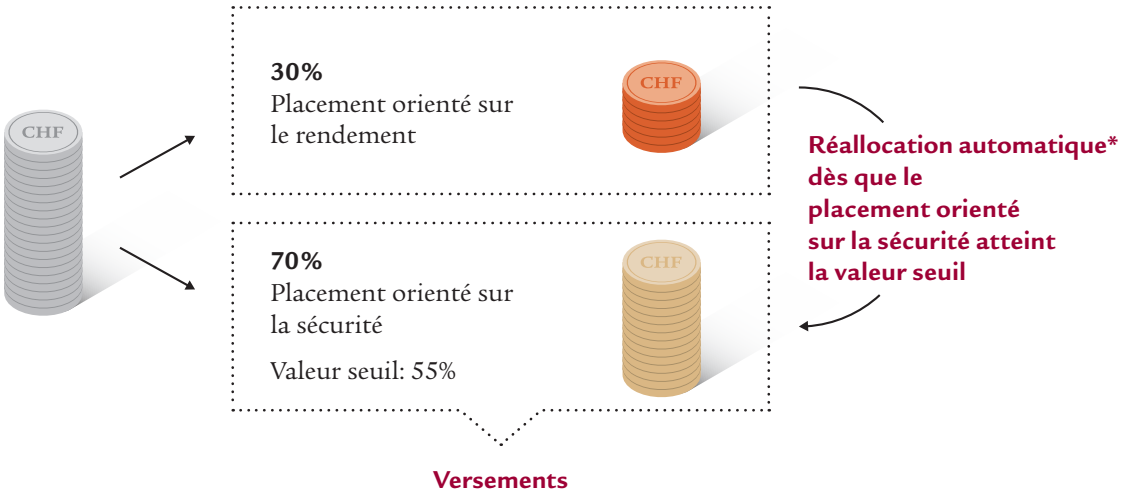


**Répartition initiale des placements dans la stratégie de placement Growth**

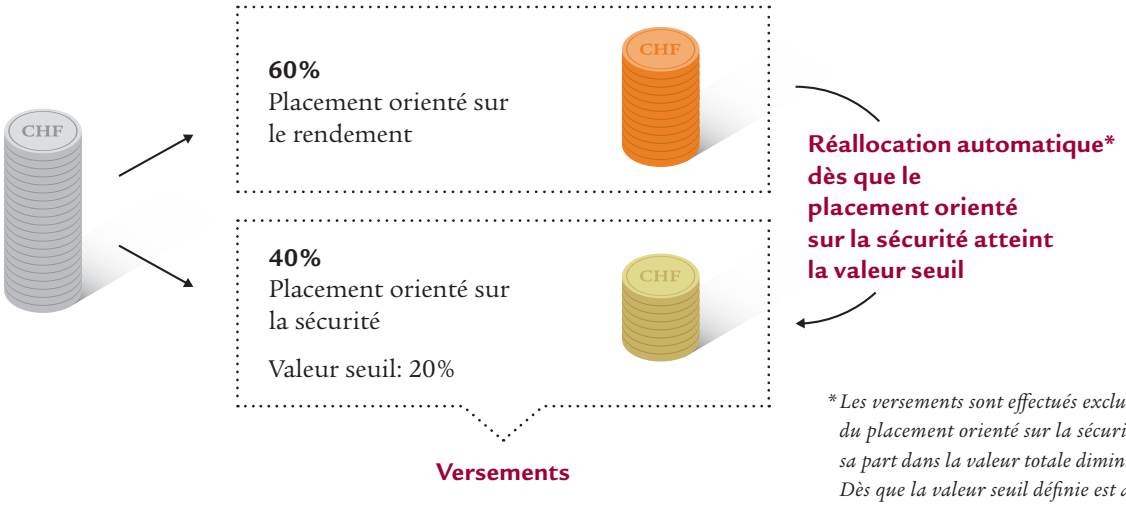


** Les versements sont effectués exclusivement à partir du placement orienté sur la sécurité. Par conséquent, sa part dans la valeur totale diminue au fil du temps. Dès que la valeur seuil définie est atteinte, une réallocation automatique est effectuée pour rétablir la répartition initiale.*

## *Vos avantages*

- ***Combinaison optimale entre stabilité et potentiel de rendement:***
  votre argent est investi dans deux placements: un orienté sur la sécurité pour la consommation progressive et un autre orienté sur le rendement pour les versements futurs.

- ***Gestion de fortune avec grande compétence en placement grâce à une longue expérience:***
  Swiss Life Asset Wealth Managers sélectionne et gère des fonds de placement de premier ordre, dont des fonds Swiss Life propres, selon des critères clairement définis. Pour ce faire, elle s'appuie sur plus de 165 ans d'expérience et de compétence en placement de Swiss Life.

- ***Disponibilité totale et permanente du capital investi:***
  vous bénéficiez d'une flexibilité totale grâce à votre possibilité de retirer le capital ou d'effectuer des apports supplémentaires à tout moment. Vous décidez également du montant, de la fréquence ou du report des versements, et ce à tout moment, en fonction de vos besoins.

## *Faits et chiffres*

### L'offre

| | |
|---|---|
| *Type de produit* | Plan de versement basé sur des fonds avec gestion de fortune |
| *Clientèle éligible* | Personnes souhaitant placer leur argent à long terme et pouvoir effectuer des retraits réguliers. |
| *Monnaie de référence* | CHF |
| *Gestion de compte et dépôt* | Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG |
| *Forme d'épargne et de désépargne* | Apport unique (apports supplémentaires possibles à tout moment), versements réguliers |
| *Montant minimum de placement* | 100 000 francs |
| *Fréquence de versement* | mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle |
| *Impôts* | La valeur des parts de fonds est soumise à l'impôt cantonal sur la fortune. Les revenus des fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Les gains en capital sont exonérés d'impôt. |
| *Instruments de placement* | Fonds de placement |
| *Stratégies de placement* | Deux stratégies de placement: Balanced, Growth |
| *Frais et coûts* | Voir la liste de frais Swiss Life Premium PayoutPlan |

### Les prestations

| | |
|---|---|
| *Prestations de suivi* | • Premier conseil complet sur la base de vos objectifs et de votre situation.<br>• Détermination de votre profil de placement et de risque<br>• Suivi personnels |
| *Rapports* | • Accès en ligne 7 j/7 et 24 h/24 aux informations concernant vos placements via le portail clientèle<br>• Aperçu annuel détaillé de l'évolution de la fortune et des valeurs, y compris relevé fiscal |

*En cas de litige en lien avec cette solution de placement, vous avez la possibilité d'engager une procédure de médiation indépendante auprès de l'organe de médiation. Swiss Life Wealth Management SA est affiliée à l'association Ombudsman Finanzdienstleister (OFD), Bleicherweg 10, 8002 Zurich.*

*Nous permettons à chacun de construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life Wealth Management SA*
*General-Guisan-Quai 40*
*Case postale, 8022 Zurich*
*www.swisslife.ch/fr/premiumpayoutplan*

Mention légale: le présent document est un document marketing. Les données fournies sont purement informatives et ne sont pas garanties. Les données contenues dans ce document sont réservées à l'usage exclusif du destinataire et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux (prospectus, contrat de fonds, feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestriel) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich, contact@swisslife-wealth.ch, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les adresses ainsi que des informations sur les divers directions de fonds, représentants, services de paiement et pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Wealth Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés directement ou indirectement à ces dernières. «Swiss Life Wealth Managers» est le nom des activités de gestion de fortune de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich.

01.2025

SwissLife